ENS | PSL

Arrêté n°2025-28 portant renouvellement de Monsieur Jean-Charles DARMON à la fonction de directeur du département Littérature et langage

Le directeur de l'École normale supérieure,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 6 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de Monsieur Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure, notamment son article 26 ;

ARRÊTE

Article 1er : Monsieur Jean-Charles DARMON, professeur des universités, est renouvelé à la fonction de directeur du département Littérature et langage, à compter du 1er février 2025.

Article 2 : A compter du 1er février 2025, l'arrêté n°2020-11 portant nomination de Monsieur Jean-Charles DARMON à la fonction de directeur du département Littérature et langage est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure.

Fait à Paris, le 12 janvier 2025

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

Frédéric WORMS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ENS ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE